

LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT
Fédération Départementale
Pyrénées-Orientales
1, rue Michel Doutres
66027 PERPIGNAN CEDEX

---000---

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos au 31 août 2020

DUCUP  SIRÉ
AUDIT EXPERTISE-JUDICIAIRE



**Des perspectives claires,
pour gérer vos projets.**

LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

Fédération Départementale

Pyrénées-Orientales

**1, rue Michel Doutres
66027 PERPIGNAN CEDEX**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS AU 31 AOÛT 2020

Mesdames, Messieurs,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT Fédération Départementale Pyrénées-Orientales, relatifs à l'exercice clos le 31 août 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

a) Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

MDP

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

b) Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er septembre 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

III. Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans l'annexe :

- Faits caractéristiques

L'annexe expose la présentation séparée des comptes de l'USEP et de l'UFOLEP conformément aux obligations contenues dans la loi de 1901 concernant le statut associatif et dans les dispositions rappelées dans la charte fédérale.

IV. Justification des appréciations - Points clés de l'audit

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif qu'en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

L'Association bénéficie de conventions pluriannuelles qui doivent faire l'objet d'une comptabilisation au fur et à mesure de l'avancement des projets.

Mp

L'Association n'a pas de référentiel permettant d'apprécier l'avancement retenu sur la base d'un document interne.

Au regard de cette situation, nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses retenues par l'Association pour apprécier l'avancement des projets.

V. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux adhérents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A la date de notre rapport, nous n'avons pas eu communication du rapport financier du Conseil d'Administration et des documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

VI. Responsabilités de la direction et des personnes constituant la direction de l'Association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

VII. Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Wp

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels puissent comporter des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Perpignan, le 14 janvier 2021

Pour la SARL DUCUP SIRE AUDIT
Commissaire aux Comptes

Jean DUCUP de SAINT PAUL
Associé

DUCUP SIRE
AUDIT EXPERTISE JUDICIAIRE

BILAN ACTIF

Ligue de l'Enseignement des PO

Du 01/09/2019 au 31/08/2020

ACTIF	Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020			01/09/2018 au 31/08/2019
	Brut	Amort. & Dépréc	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	10 770,27	10 770,27		
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
Immobilisations Corporelles				
Terrains				
Constructions	1 029 147,06	380 698,40	648 448,66	679 942,70
Installations techniques, matériels	242 850,76	199 692,00	43 158,76	55 805,41
Autres immobilisations corporelles	512 208,63	412 356,15	99 852,48	18 541,94
Immobilisations corporelles en cours	0,10		0,10	0,10
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations Financières				
Particip. et créances rattach. à des part.	420,75		420,75	420,75
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 010,00		2 010,00	1 650,00
TOTAL (I)	1 797 407,57	1 003 516,82	793 890,75	756 360,90
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commandes	10 276,86		10 276,86	
Créances				
Créances redevabl. et cptes rattach.	465 697,86	37 186,62	428 511,24	699 837,90
Créances reçues par legs ou donations	82,09		82,09	
Autres	1 165 763,78		1 165 763,78	842 524,79
Valeurs mobilières de placement	400 000,00		400 000,00	400 000,00
Disponibilités	1 174 344,47		1 174 344,47	886 048,54
Charges constatées d'avance	40 006,55		40 006,55	22 619,81
TOTAL (III)	3 256 171,61	37 186,62	3 218 984,99	2 851 031,04
Frais d'émission d'emprunt (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	5 053 579,18	1 040 703,44	4 012 875,74	3 607 391,94

DUCUP® SIRÉ

Commissaire aux Comptes
RCS Perpignan Siret 404 909 889

BILAN PASSIF

Ligue de l'Enseignement des PO

Du 01/09/2019 au 31/08/2020

PASSIF	Du 01/09/2019 au 31/08/2020	Du 01/09/2018 au 31/08/2019
FONDS PROPRES		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Première situation nette établie	178 143,62	178 143,62
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Autres fonds propres	519 484,88	519 484,88
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Autres fonds propres		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles	200 555,56	200 555,56
Réserves pour projet de l'entité	166 873,17	166 873,17
Autres réserves		
Report à nouveau	897 790,25	812 745,96
Excédent ou déficit de l'exercice	155 352,43	85 044,27
<i>Situation nette</i>	<i>2 118 199,91</i>	<i>1 962 847,46</i>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissements sur biens non renouvelables	32 137,99	31 517,99
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	2 150 337,90	1 994 365,45
Comptes de liaison		
TOTAL (II)		
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	49 000,00	23 000,00
TOTAL (III)	49 000,00	23 000,00
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	193 833,77	196 737,21
Provisions pour charges		
TOTAL (IV)	193 833,77	196 737,21
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		674,88
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	24 510,00	23 410,00
Emprunts et dettes financières diverses	181 472,67	98 196,59
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	373,49	373,49
Dettes des legs ou donations	283 597,28	282 054,95
Dettes fiscales et sociales	57 802,22	216 618,80
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	307 443,64	206 302,41
Redevables créditeurs	764 504,77	565 658,16
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (V)	1 619 704,07	1 393 289,28
Ecarts de conversion passif	(VI)	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	4 012 875,74	3 607 391,94

DUCUP SIRÉ

Commissaire aux Comptes
RCS Perpignan Siret 404 909 889

COMPTE DE RÉSULTAT

Ligue de l'Enseignement des PO

Du 01/09/2019 au 31/08/2020

	Du 01/09/19 au 31/08/20	Du 01/09/18 au 31/08/19
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	46 119,40	9 587,76
Ventes de biens	2 153,00	3 021,00
Ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	2 510 844,45	3 091 354,21
Parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	1 095 839,89	1 028 462,81
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		366,00
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		33,15
Contributions financières	78 561,84	86 319,40
Reprises sur provisions, amortissements et transferts de charges	254 856,54	53 483,57
Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs	23 000,00	73 520,00
Autres produits	6 864,81	21 099,02
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	4 018 239,93	4 367 246,92
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	1 604,00	
Variation de stocks de marchandises		
Achats de matières premières et de fournitures		
Variation de stocks de matières premières et de fournitures		
Achats d'autres d'approvisionnements		
Variation de stocks d'approvisionnements		
Autres achats et charges externes	1 188 053,98	1 415 981,56
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	127 464,82	138 547,64
Salaires et traitements	1 787 339,77	1 872 565,40
Charges sociales	525 680,60	670 206,77
Dotations aux amortissements, dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	85 177,17	69 825,50
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	12 804,83	1 572,58
Dotations aux provisions		16 826,97
Reports en fonds dédiés	49 000,00	23 000,00
Autres charges	77 280,27	103 298,98
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	3 854 405,44	4 311 825,40
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)	163 834,49	55 421,52
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	4 235,62	3 206,29
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	4 235,62	3 206,29
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)		
RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)	4 235,62	3 206,29

COMPTE DE RÉSULTAT

Ligue de l'Enseignement des PO

Du 01/09/2019 au 31/08/2020

	Du 01/09/19 au 31/08/20	Du 01/09/18 au 31/08/19
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	9 461,13	22 223,46
Sur opérations en capital	9 503,69	7 705,06
Reprises sur provisions et transferts de charges	422,00	4 258,44
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	19 386,82	34 186,96
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	31 228,50	7 140,50
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	31 228,50	7 140,50
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)	-11 841,68	27 046,46
Impôt sur les bénéfices	876,00	630,00
SOLDE INTERMÉDIAIRE	155 352,43	85 044,27
TOTAL DES PRODUITS	4 041 862,37	4 404 640,17
TOTAL DES CHARGES	3 886 509,94	4 319 595,90
EXCÉDENT OU DÉFICIT	155 352,43	85 044,27

DUCUP[®] SIRÉ
Commissaire aux Comptes
RCS Perpignan 5194 404 919 889

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Ligue de l'Enseignement des PO

Du 01/09/2019 au 31/08/2020

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2020 dont le total est de 4 012 875,74 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 155 352,43 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2019 au 31/08/2020.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Il est rappelé que, conformément aux dispositions contenues dans la Loi de 1901 concernant le statut associatif et aux dispositions rappelées dans le cadre fédéral, chaque comité départemental UFOLEP et USEP doit présenter un compte d'exploitation et un bilan soumis chaque année à leurs adhérents.

En conséquence, les comptes de l'UFOLEP et de l'USEP, tout comme l'exercice précédent, font l'objet d'une comptabilité distincte, mais font partie des présentes annexes.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/08/2020 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

DUCUP® SIRÉ

Commissaire aux Comptes
RCS Perpignan Siret 404 949 889

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Ligue de l'Enseignement des PO

Du 01/09/2019 au 31/08/2020

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	10 à 50 ans
- Agencement et aménagement des constructions	3 à 10 ans
- Installations techniques	5 à 10 ans
- Matériels et outillages Industriels	5 ans
- Matériels et outillages	5 ans
- Matériel info FJT socio-éduc	2 à 3 ans
- Matériel de transport	5 ans
- Matériel de bureau	5 ans
- Mobilier	5 ans
- Mobilier FJT location	1 ans
- Mobilier info FJT socio-éduc	2 à 5 ans
- Matériel informatique	3 à 5 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

DUCUP[®] SIRÉ
Commissaire aux Comptes
RCS Perpignan Siret 404 909 889

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Ligue de l'Enseignement des PO

Du 01/09/2019 au 31/08/2020

CADRE A			IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
					suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL		10 770		
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre		593 476		9 644
		Sur sol d'autrui				
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.		418 553		7 474
	Installations techniques, matériel & outillage industriels			242 851		
		Inst. générales, agencts & aménagts divers				
	Autres immos corporelles	Matériel de transport		58 275		60 892
		Matériel de bureau & mobilier informatique		242 074		35 402
		Emballages récupérables & divers		121 182		9 159
		Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes					
			TOTAL	1 676 411		122 571
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations			421		
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières			1 650		400
			TOTAL	2 071		400
TOTAL GENERAL				1 689 252		122 971

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des	Réévaluation
			par virt poste	par cessions	immob. fin ex.	légitime/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			10 770	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre			603 119	
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons			426 028	
	Inst. techniques,	matériel & outillage indust.			242 851	
		Inst. gal. agen. amé. divers				
	Autres immos corporelles	Matériel de transport		14 776	104 391	
		Mat. bureau, inform., mobilier			277 476	
	Emb. récupérables & divers			130 341		
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL		14 776	1 784 207	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				421	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières			40	2 010	
		TOTAL		40	2 431	
TOTAL GENERAL				14 816	1 797 408	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

Ligue de l'Enseignement des PO

Du 01/09/2019 au 31/08/2020

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortis sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, dévelop.	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	10 770			10 770
Terrains					
Constructions	Sur sol propre	192 254	16 441		208 695
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.	139 832	32 171		172 003
Inst. techniques matériel et outil. industriels		187 045	12 647		199 692
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.				
	Matériel de transport	58 274	6 632	14 775	50 131
	Mat. bureau et informatiq., mob.	228 068	14 248		242 316
	Emballages récupérables divers	116 647	3 262		119 909
	TOTAL	922 121	85 401	14 775	992 747
	TOTAL GENERAL	932 891	85 401	14 775	1 003 517

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amortis fin de l'exercice
Frais d'établissements	TOTAL							
A. Immob. incorpor.	TOTAL							
Terrains								
Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage								
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div							
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier inf.							
	Emballages réc. divers							
	TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations								
	TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé								

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS

Ligue de l'Enseignement des PO

Du 01/09/2019 au 31/08/2020

Détermination de la valeur actuelle

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. gales agen. aménag. constr.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels				
Inst. gales agen. aménag. divers				
Autres immobs corporelles				
Matériel de transport				
Mat. bureau et mob. informatique				
Emballages récupérables divers				
Titres mis en équivalence				
Immob. financières				
Titres de participations				
Autres				
TOTAL				
Stocks				
Créances	29 044	12 805	4 662	37 187
Valeurs mobilières de placement				
TOTAL GÉNÉRAL	29 044	12 805	4 662	37 187

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Ligue de l'Enseignement des PO

Du 01/09/2019 au 31/08/2020

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges constatées au 31/08/2020 correspondent :

- aux indemnités de départ à la retraite (I.D.R) : 129 222,52 euros
- aux charges sociales sur indemnités de départ à la retraite : 64 611,25 euros

· Informations complémentaires passif:

La convention collective prévoit des indemnités de fin de carrière.

Les provisions pour indemnités de Départ à la retraite (IDR) font l'objet d'une comptabilisation.

Le montant des engagements probables de retraite à la date du 31/08/2020 s'élève à 129 222,52 euros, auquel s'ajoutent 64 611,25 euros de charges sociales.

A titre de comparaison, au 31/08/2019, le montant des IDR était de 130 876,81 euros, auquel s'ajoutaient 65 438,40 euros de charges sociales.

Le taux de charges sociales utilisé pour le calcul des engagements IDR est de 50%.

La table de mortalité utilisée est : TH-TF 00-02, le taux d'actualisation retenu est de 2%.

DUCUP[®] SIRÉ

Commissaire aux Comptes
RCS Perpignan Siret 404 909 889

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Ligue de l'Enseignement des PO

Du 01/09/2019 au 31/08/2020

TABLEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	TOTAL				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges	219 737	49 000	25 903	242 834
	TOTAL	219 737	49 000	25 903	242 834
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations				
	- incorporelles				
	- corporelles				
	- Titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
	- autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours				
	Sur comptes clients	29 044	12 805	4 662	37 187
	Autres provisions pour dépréciation				
	TOTAL	29 044	12 805	4 662	37 187
	TOTAL GÉNÉRAL	248 781	61 805	30 565	280 020
	Dont provisions pour pertes à terminaison				
	- d'exploitation		12 805	7 143	
	Dont dotations & reprises				
	- financières				
	- exceptionnelles		49 000	23 422	

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

DUCUP SIRÉ

Commissaire aux Comptes

RCS Paris Nanterre 404 949 889

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

Ligue de l'Enseignement des PO

Du 01/09/2019 au 31/08/2020

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	2 010		2 010
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	37 187	37 187	
	Autres créances clients	428 511	428 511	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	1 140	1 140	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	17 661	17 661	
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés	17 224	17 224	
	Divers	190 858	190 858	
	Groupe et associés (2)	431 457	431 457	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	507 506	507 506	
	Charges constatées d'avance	40 007	40 007	
TOTAUX		1 673 560	1 671 550	2 010
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(1) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) des	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

DUCUP[®] SIRÉ

Commissaire aux Comptes
RCS Perpignan 81941 404 919 889

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

Ligue de l'Enseignement des PO

Du 01/09/2019 au 31/08/2020

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	40 007
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	40 007

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	678 583
Disponibilités	7 858
TOTAL	686 441

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

Ligue de l'Enseignement des PO

Du 01/09/2019 au 31/08/2020

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Première situation nette établie	178 143,62			178 143,62
Autres fonds propres	519 484,88			519 484,88
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Réserves				
Réserves statutaires ou contractuelles	200 555,56			200 555,56
Réserves pour projet de l'entité	166 873,17			166 873,17
Report à nouveau	812 745,96	85 044,27		897 790,25
Excédent ou déficit de l'exercice	85 044,27		85 044,27	
Subventions d'investissements sur biens non renouvelables	31 517,99	620,00		32 137,99
TOTAUX	1 994 365,4	85 664,27	85 044,27	1 994 985,4

DUCUP[®] SIRÉ
Commissaire aux Comptes
RCS Perpignan Siret 404 909 889

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

Ligue de l'Enseignement des PO

Du 01/09/2019 au 31/08/2020

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

En tant que signataire d'une Convention Pluriannuelle d'Objectifs (CPO), la Ligue de l'Enseignement 66 intervient dans le cadre des ambitions préconisées par le Ministère de l'Education Nationale et déclinées autour de 3 axes :

- une ambition pédagogique : la réussite scolaire de tous,
 - une ambition Républicaine : le développement du parcours citoyen,
 - une ambitions pour les alliances éducatives : la formation et l'accompagnement des acteurs de l'éducation.
- Les engagements à réaliser à la date de clôture de l'exercice comptable sont déterminés à partir d'une analyse des heures restant à accomplir par le personnel détaché au titre des actions en lien avec les axes ci-dessus et correspondant aux priorités éducatives définies par le Ministère de l'Education Nationale.

Ressources	Situations	Année	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice (7895 ou 7897) B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6895 ou 6897) C	Fonds restants à engager en fin d'exercice D = A-B+C
				A			
Engagements N-1 - Cité éducat+Mercredi+Conf.+Labo.pédagogiq		2019	23 000,00	23 000,00	23 000,00		
Engagement N - Axe 1 Réussite Scolaire		2020				21 500,00	21 500,00
Engagement N - Axe 2 Parcours Citoyen		2020				9 500,00	9 500,00
Engagement N - Axe 3 Formation des acteurs		2020				18 000,00	18 000,00
	TOTAL		23 000,00	23 000,00	23 000,00	49 000,00	49 000,00

DUCUP® SIRÉ

Commissaire aux Comptes
RCS Perpignan Siret 404 909 889

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Ligue de l'Enseignement des PO

Du 01/09/2019 au 31/08/2020

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)	24 510	24 510		
Fournisseurs & comptes rattachés	181 473	181 473		
Personnel & comptes rattachés	47 962	47 962		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	199 181	199 181		
Etat & Impôts sur les bénéfices	6 985	6 985		
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	29 469	29 469		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	99 868	99 868		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	265 751	265 751		
Dettes représentatives des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	764 505	764 505		
TOTAUX	1 619 704	1 619 704		

Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

DUCUP[®] SIRÉ
Commissaire aux Comptes
RCS Perpignan 8124 000 000

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

Ligue de l'Enseignement des PO

Du 01/09/2019 au 31/08/2020

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	764 505
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	764 505

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	125 819
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	153 940
TOTAL DES CHARGES À PAYER	279 759

DUCUP[®] SIRÉ

Commissaire aux Comptes
RCS Perpignan Siret 404 909 889

LES EFFECTIFS

Ligue de l'Enseignement des PO

Du 01/09/2019 au 31/08/2020

LES EFFECTIFS

	31/08/2020	31/08/2019
Personnel salarié :	51,00	68,00
Ingénieurs et cadres	6,00	6,00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	45,00	62,00
Ouvriers		
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Ligue de l'Enseignement des PO

Du 01/09/2019 au 31/08/2020

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
Loyer H.J - Regul loyer 2018/2019	9 000	
Ajustement dette Uniformation	17 076	
Subv. Investissement antérieures - regul amort.	5 153	
Regul Subv. CD66 2019		1 200
Q.P subvention investissement 19/20 virée au résultat		4 533
S.E CB 1413+0936 non encaissés		99
Régularisation des ERB comptes bancaires		3 672
Reprise Provision pour Litige CAF FJT		422
Effort construction 2017 - prescrit		8 557
Produits divers sur exercices antérieurs		905
TOTAL	31 229	19 388

ANX TRANSFERTS DES CHARGES

Ligue de l'Enseignement des PO

Du 01/09/2019 au 31/08/2020

TRANSFERTS DES CHARGES

DÉSIGNATION	Exploitation	Financières	Exceptionnelles
REFACTURATIONS DIVERSES	40 336		
REMBOURSEMENTS DE FORMATIONS	19 400		
REMBOURSEMENTS D'ASSURANCE	5 150		
INDEMINISATION ACTIVITE PARTIELLE	166 155		
REFACTURATION DE FRAIS DE VEHICULES	11 760		
REVERSEMENT DE COTISATIONS APAC	4 912		
TOTAL	247 713		

DUCUP[®] SIRÉ
Commissaire aux Comptes
RCS Perpignan Siret 404 909 889

COMMENTAIRE

Ligue de l'Enseignement des PO

Du 01/09/2019 au 31/08/2020

* Ventilation du chiffre d'affaires par activité :

- VIE FEDERALE :	158 608.21€
- HABITAT JEUNE :	591 258.40€
- SERVICE CULTUREL :	120 966.70€
- SERVICE VACANCES :	1 641 564.85€
- DIFFUSION VACANCES :	599.28€

* COVID 19 :

La crise COVID-19 a impacté l'ensemble des activités de l'entité et a conduit à une baisse de chiffre d'affaires de 18.8%.

Le report de certaines actions qui n'ont pu être menées avant le 31/08/2020 entraîne la constatation de produits constatés d'avance à hauteur de 764 505€.

Sans remettre en cause la continuité d'exploitation, l'épidémie a conduit à mettre en place des mesures d'activité partielle durant les mois de mars, avril et mai 2020.

L'indemnisation perçue par l'association au titre de l'activité partielle est comptabilisée en transferts de charges d'exploitation et représente 166 155€ sur l'exercice.

La loi n°2020-935 du 30/07/2020 de finances rectificative met en place une aide au versement des cotisations en faveur des entreprises particulièrement touchées par la crise sanitaire. Cette aide s'élève pour l'association à 55 933€. Elle est comptabilisée en diminution des charges sociales.

L'association n'a pas eu recours au Prêt Garanti par l'Etat (P.G.E).

Postérieurement à la clôture, le reconfinement intervenu fin octobre 2020 a de nouveau contrarié le déploiement des activités de l'association et conduit à la mise en oeuvre de mesures d'activité partielle pour une partie de l'effectif. Eu égard à ces mesures et à la situation de l'association à la date de l'arrêt des comptes (le 21/12/2020), elle estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

* Contributions volontaires en nature :

Dans le cadre de son fonctionnement, l'association a bénéficié de 1 714 heures de bénévolat.

Seules sont décomptées les heures effectuées gratuitement par les membres du Conseil d'Administration dans le cadre d'actions liées à des commissions, des bureaux, des conseils et de la délégation. La diversité des actions et des intervenants rend la valorisation comptable difficile et conduit à ne pas comptabiliser ces contributions volontaires.

DUCUP[®] SIRÉ
Commissaire aux Comptes
RCS Perpignan Siret 404 909 889

Commissariat aux Comptes
Expertise-judiciaire
Audit d'acquisition
Mission de conseil

DUCUP SIRE AUDIT

Immeuble Espadon Voilier
1, Boulevard Kennedy - CS 81100 - 66102 PERPIGNAN CEDEX
Tél : 04 68 66 92 94 - Fax : 04 68 50 83 55
www.cabinetducup.com
contact@cabinetducup.com

Certifié ISO 9001